

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEL-CENSOIR

DU 12 JANVIER 2012

Etaient présents : M. BOHAIN, Maire

M. CHARRAULT, M. GUILBERT, M. REVIRON, Adjoint

Mme BERNARD, M. DEMANCHE Mme BOSTYN, M. AUCAMUS, Mme IENZER,
M. POLY, M. JOVET , M. DE LA GRAVIERE , Mme DEBRAND Conseillers

Absent : M. DROUARD

Le compte rendu du 24 novembre 2011 est adopté à l'unanimité

1. COURSE DU CŒUR

La commune accueillera la course du cœur le vendredi 30 mars 2012 vers 4h50. Une collation sera offerte par la Municipalité dans les locaux du point informations tourisme.

2. EMPRUNT POUR RENFORCEMENT DES BRANCHEMENTS PLOMB

Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt sur le budget de l'eau auprès de la Banque Populaire, pour des travaux de renforcement de 20 branchements plomb sur le réseau d'eau potable dans la rue du Colonel Rozanoff et la rue de Beaunoir. Il opte pour un emprunt de 33 600,00 € sur une durée de 15 ans à taux non révisable, avec remboursement trimestriel au taux de 4,67%.

3. PROJET CHALLENGE NATURE DES COLLEGES ET LYCEES PARISIENS 2012

La Directrice Régionale présente un projet de Challenge Nature des Collèges et Lycées parisiens pour 2012. Dans le cadre de ces journées, 130 personnes seront logées au camping municipal. Ces jeunes et leurs accompagnateurs seront installés dans les bungalows et sous tente du 20 mai au 25 mai 2012. Une somme de 2000,00 € leur sera réclamée pour ce séjour. La salle polyvalente leur sera réservée du 21 mai au 25 mai 2012 pour un montant de 400,00 €.

4. INSTALLATION DES MANEGES A LA SAINT POTENTIEN 2012

Les forains sollicitent un emplacement pour leurs manèges d'autos-tamponneuses, manège enfantin, pêche aux canards, jeux de cascade. Les élus acceptent qu'ils s'installent du 18 au 28 octobre 2012.

5. DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL 2011

Le Maire fait savoir qu'il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires pour payer un solde de 142,00 € au FNGIR sur l'année 2011.

Article budgétaire	Libellé	Recettes	Dépenses
739116/014	Reversement FNGIR	0.00	142.00 €
7788	Produits exceptionnels	142.00 €	0.0
TOTAL		142.00 €	142.00 €

6. NOUVEAUX TARIFS 2012

A. SALLE POLYVALENTE

Dès le 1^{er} février 2012, les tarifs de location de la salle polyvalente sont les suivants :

JOURNEE

Particuliers : 80,00 €

Associations : 80,00 €

Non résidents : 250,00 €

WEEK- END

Particuliers : 120,00 €

Associations : 120,00 €

Non résidents : 400,00 €

NETTOYAGE

Particuliers et associations : 65,00 €

CAUTION A LA RESERVATION : 400,00 €

B. CAMPING

Les tarifs restent inchangés. On met en place une nouvelle taxe pour les camping-cars :

Vidange camping- cars: 2,00 €

C. CIMETIERE ET COLUMBARIUM

Concession cimetière 30 ans : 100,00 €

Concession cimetière 50 ans : 180,00 €

Cave urne et case urne 15 ans : 330,00 €

Cave urne et case urne 30 ans : 500,00 €

D. PHOTOCOPIES

0 ,50€/pièce dès le 1^{er} février 2012

D. DROIT DE TROTTOIR

3 ,60€ le mètre linéaire

E. DROIT DE PLACE TAXI

40,00 € la place

F. LOCATION GARAGE COMMUNAL

32,00 € par mois dès le 1^{er} février 2012

7. TRAVAUX SUR TOITURE EGLISE

Suite à la tempête, des tuiles se sont envolées sur la toiture de l'église. Le montant des réparations s'est élevé à 2693,40 € TTC et l'assurance a remboursé la somme de 2323,40 € TTC

8. DOMANYS YONNE HABITATION

Afin d'améliorer leur réactivité en matière d'octroi d'appartements, le groupe Domanys-Yonne Habitation a décidé l'accélération du rythme de réunion des commissions d'attribution de logements. Un suppléant au représentant de la commune (M. Bohain) est désigné : il s'agit de Mme Bernard

9. COURRIER DU DOCTEUR CHARDON

Le Docteur Chardon demande un dédommagement de 5000,00 € à la Municipalité pour des frais engagés dans le cabinet médical lorsqu'il exerçait son activité de médecin (décoration, mobilier, mobilier médical, isolation phonique, peinture, éclairage, etc....). La commune a déjà réglé la facture d'un montant de 2500,00 € pour la dépollution de la cabine de radiographie installée dans le cabinet du docteur, alors qu'elle n'en était pas propriétaire. Les élus estiment que la valeur à neuf du matériel qui était de 5000,00 € a une valeur d'occasion de 2500,00€ qui correspond au montant réglé par la commune pour faire enlever et dépolluer la cabine radiographique.

10. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU LOCAL POUR LE CONSEIL GENERAL

L'assemblée délibérante accepte de mettre à disposition un local communal pour les permanences des travailleurs sociaux du Conseil Général; elle autorise le Maire à signer la convention avec cet organisme.

11. SYNDICAT D'INITIATIVE ADHESION 2012

L'Office du Tourisme du Vézélien propose que la commune adhère à leur syndicat pour une cotisation annuelle de 40,00 € et demande si l'on souhaite l'insertion de l'activité camping dans la brochure guide pratique 2012 pour 50,00 €. Monsieur Demanche précise que ces tarifs n'ont pas été validés lors de l'assemblée générale de l'Office du Tourisme qui aura lieu le 19 janvier 2012. Il est donc décidé de reporter cette décision à une date ultérieure.

12. CLUB INFORMATIQUE ASQUINOIS

La commission informatique de la Communauté de Communes du Vézélien et le Club Informatique Asquinois proposent une formation Internet destinée aux élus. La formation aura lieu à Asnières-Sous-Bois à partir de début février. Une fiche d'inscription est disponible en mairie pour les personnes intéressées.

13. COURRIER DE MONSIEUR SARDA

Le Maire fait part d'un courrier de Monsieur et Madame Sarda qui se plaignent des nuisances qu'entraîne l'installation du centre de loisirs contigu à leur résidence secondaire. Ils proposent soit que l'on déplace le centre de loisirs vers l'école ou que l'on utilise des ballons mousse et qu'on installe un filet horizontal afin d'éviter des atteintes physiques et matérielles sur leur personne et leurs biens. Les élus décident de l'usage de ballons mousse par les enfants du centre.

14. DEMANDE D'AUTORISATIONS D'EMPLACEMENTS SUR LE MARCHÉ

Plusieurs commerçants demandent à pouvoir s'installer sur le marché afin de vendre leurs produits à emporter (pizzas, spécialités italiennes, rôtisserie) ; le conseil leur propose de venir le jeudi matin, jour de marché.

15. CAMPING

Le Conseil Municipal autorise le Maire à rechercher des candidats gérants ou salariés pour l'ouverture du camping municipal. M. Guilbert envisage de proposer le poste à un employé communal.